

Diplôme d'ingénieur Spécialité Gestion des risques, en partenariat avec l'IF3E

Présentation

Publics / conditions d'accès

Titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 (DUT, BTS...), principalement dans les filières sciences du vivant, sciences de l'environnement, sciences physico-chimiques .

Objectifs

L'ingénieur Cnam de la spécialité gestion des risques est un professionnel chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions de prévention des risques dans les domaines du travail, de l'environnement et des produits de consommation.

Il intervient pour évaluer les risques pour la sécurité sanitaire, les présenter aux acteurs internes et externes de l'entreprise, proposer une politique, des programmes et des actions de prévention tenant compte de la stratégie industrielle et commerciale ainsi que des process et évaluer leurs résultats.

Compétences

L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques et la maîtrise de leur mise en œuvre :

1. La connaissance et la compréhension d'un champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée dans les domaines suivants : biologie, biochimie, biophysique, psychosociologie des risques, épidémiologie, toxicologie ;
2. L'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique : recueillir des données pour l'évaluation quantitative des risques, réaliser des modélisations mathématiques et statistiques des risques et savoir en discuter la portée et les limites ;
3. La maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification des dangers, modélisation des risques, approche processus et intégration des différentes dimensions de l'incertitude scientifique ;
4. La capacité à concevoir, concrétiser, tester et valider des solutions, des méthodes, des outils et des dispositifs innovants en matière de prévention ;
5. La capacité à effectuer des activités de recherche développement, à mettre en place et à évaluer des dispositifs expérimentaux dans un cadre collaboratif et pluridisciplinaire ;
6. La capacité à analyser de façon critique des publications scientifiques internationales (donc en anglais) sur les risques sanitaires dans les différentes disciplines scientifiques concernées, notamment la physique, la chimie, la biologie, la toxicologie et l'épidémiologie.

L'adaptation aux exigences propres de l'entreprise et de la société :

7. L'aptitude à prendre en compte les enjeux de l'entreprise : dimension économique, respect de la santé et de la qualité, performance des équipes, réponse aux attentes des parties prenantes dans une optique de développement durable et de RSE ;

🌟 Valide le 19-06-2019

Code : ING7000A

180 crédits

Diplôme d'ingénieur

Responsabilité nationale :
EPN07 - Industries, chimie,
pharma et agroalimentaires /
Laura TEMIME

**Responsabilité
opérationnelle :** Valerie
DARDINIER

**Niveau CEC d'entrée
requis :** Niveau 5 (ex Niveau
III)

Niveau CEC de sortie :
Niveau 7 (ex Niveau I)

**Mode d'accès à la
certification :**

- Apprentissage

NSF : Mathématiques et
sciences (11) , Domaines
technico-professionnels des
services (3)

Métiers (ROME) : Ingénieur
/ Ingénieure conseil en
prévention des risques
industriels (H1302) ,
Directeur / Directrice Hygiène,
Sécurité et Environnement en
industrie -HSE- (H1302) ,
Ingénieur / Ingénieure de
recherche en Hygiène,
Sécurité et Environnement en
industrie (H1302)

Contact national :

Équipe Risque Santé Sécurité
- IHIE

2-RDC, 292 rue St Martin
75003 Paris

01 40 27 25 65

Isabelle Corbeau

[secretariat.chaire-
hs@cnam.fr](mailto:secretariat.chaire-hs@cnam.fr)

8. L'aptitude à prendre en compte les enjeux des relations au travail, d'éthique, de responsabilité, de sécurité et de santé au travail ;

9. L'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application des principes du développement durable et du principe de précaution ;

10. L'aptitude à prendre en compte les règles juridiques applicables en France et dans les différents pays d'opération ;

11. L'aptitude à réagir aux situations d'urgence et prévenir les crises sanitaires ;

La prise en compte de la dimension organisationnelle, personnelle et culturelle :

12. La capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe, engagement et leadership, exemplarité, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des

non-spécialistes ;

13. L'aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères et ouverture culturelle associée, capacité d'adaptation aux contextes internationaux dans un contexte de mondialisation des risques ;

14. La capacité à se connaître, à s'auto-évaluer, à gérer ses compétences (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels.

